

canadien des Forces des Nations Unies à Chypre; le contingent canadien des Forces des Nations Unies au Moyen-Orient; deux escadrons tactiques de combat; quatre escadrons tactiques d'hélicoptères et un escadron d'entraînement opérationnel utilisant des hélicoptères; un escadron de transport par hélicoptère; et un centre d'entraînement au combat.

Le Commandement de la Force mobile assure également le contrôle et l'administration de la Milice et de la Réserve aérienne.

La Milice. La Milice assume son rôle traditionnel de soutien de la Force régulière. Dans l'organisation actuelle, les unités de la Milice ont été placées sous la direction soit du Commandement de la Force mobile soit du Commandement des communications des Forces canadiennes.

Le Commandement de la Force mobile assure le commandement et le contrôle de 121 unités de combat et de service de la Milice par l'entremise de cinq quartiers généraux de région et de 21 quartiers généraux de district situés dans les centres suivants: Esquimalt, Vancouver et Victoria; Edmonton, Alberta Sud, Saskatchewan et Winnipeg; Hamilton, London, North Bay, Ottawa, Toronto et Windsor; Montréal et Québec; et Nouvelle-Écosse Ouest, Cap-Breton, Nouveau-Brunswick Ouest, Nouveau-Brunswick Est, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. La Milice du Commandement de la Force mobile a pour rôle: de fournir des personnes entraînées en vue d'accroître et de renforcer l'effectif de la Force régulière; de fournir des sous-unités entraînées afin d'aider la force de campagne à défendre le Canada et à maintenir l'ordre; de fournir un personnel formé en vue d'accroître l'effectif de l'Organisation des mesures d'urgence; et de servir de base à l'expansion de la Force régulière en cas d'urgence.

Les 12 unités de la Milice du Commandement des Communications des Forces canadiennes sont commandées et contrôlées par les cinq Groupes de communications des Forces régulières et sont situées dans les centres suivants: Vancouver, Edmonton et Calgary; Regina et Winnipeg; Toronto et Ottawa; Montréal et Québec; et Saint-Jean (N.-B.), Halifax et Charlottetown. Leurs fonctions comprennent collectivement: accroître l'effectif du Commandement des Communications des Forces canadiennes en cas d'urgence; appuyer en matière de communications la Milice du Commandement de la Force mobile dans des opérations d'urgence en temps de paix; fournir des instructeurs pour la formation des signaleurs des unités du Commandement de la Force mobile; et assurer les communications pour le contrôle des exercices tactiques de la Milice du Commandement de la Force.

Réserves aériennes. La Réserve aérienne est subdivisée en quatre quartiers généraux régionaux de réserve à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton, et six escadrons aériens dotés chacun de six avions *DHC Otter*. Les escadrons sont postés à Montréal (deux), Toronto (deux), Winnipeg (un) et Edmonton (un). Le rôle de la Réserve aérienne consiste à appuyer les Forces régulières et en particulier les Forces terrestres du Commandement de la Force mobile en assurant le transport aérien tactique léger. Ses tâches comprennent le transport de soutien logistique par air, l'évacuation des blessés par avion, la surveillance et la photographie aériennes, et les communications et la liaison.

Commandement Maritime. Toutes les Forces maritimes canadiennes, tant navales qu'aériennes, relèvent du commandant du Commandement Maritime, dont le quartier général est à Halifax. Le commandant adjoint dirige les Forces maritimes du Pacifique, dont le quartier général est situé à Esquimalt. Le rôle du Commandement Maritime est de défendre le Canada contre toute attaque navale et d'appuyer les mesures en vue de protéger la souveraineté canadienne. Au sein de l'OTAN, il a pour fonction de participer à la lutte anti-sous-marine sous la direction du Commandement allié de l'Atlantique. Son commandant est également commandant auprès de l'OTAN du secteur canadien de l'Atlantique, Commandement de l'Atlantique-Ouest, sous les ordres du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT). Le Commandement Maritime remplit également d'autres fonctions: il fournit aux opérations militaires canadiennes toute l'aide nécessaire et exécute des opérations de recherche et de sauvetage dans les zones de recherche et de sauvetage de l'Atlantique et du Pacifique (approximativement les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique).

En décembre 1973, la flotte du Commandement Maritime se composait des navires suivants: 20 escorteurs d'escadre et escorteurs porte-hélicoptères, y compris quatre nouveaux destroyers porte-hélicoptères de type *Inquois*; trois navires de soutien opérationnel; trois sous-marins de type *Oberon*; un sous-marin de type *Tench*; six patrouilleurs côtiers de type *Bay*